

repères dans le paysage agricole français

Les dessous noirs de l'Amour blanc

Raphaël Quesada

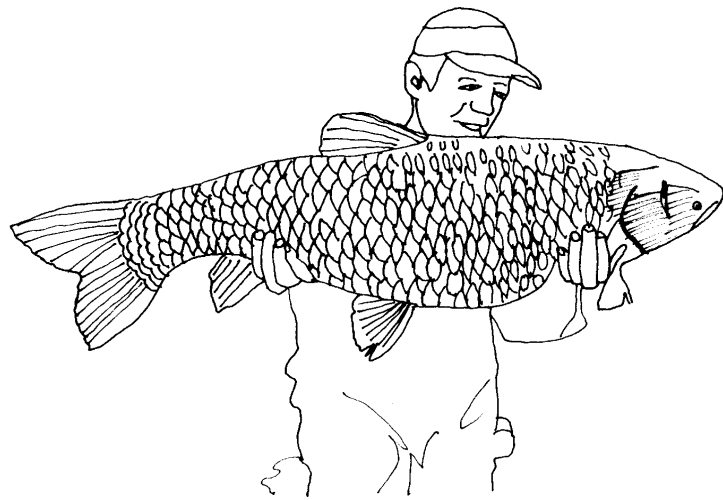
Place du Doyenné, 38890 Saint-Chef
LO.PARVI@wanadoo.fr

L'Amour blanc, *Ctenopharyngodon idella* (Cuvier et Valenciennes, 1844), est un poisson d'eau douce originaire d'Asie orientale (bassin des fleuves Amour et Yang Tsé Kiang), introduit en France en 1957 (Chimits, 1958). Il est importé dans les élevages extensifs de carpes (*Cyprinus carpio*) depuis quelques dizaines d'années (Arrignon, 1991 ; Muus et Dahlström, 1991) afin de limiter la végétation aquatique. Cette carpe chinoise (*grass carp* des anglo-saxons) dotée d'une mâchoire adaptée au broutage, possède en effet la particularité d'être herbivore, contrairement aux autres poissons présents en Europe. Les plantes fibreuses sont consommées en priorité, les characées et les algues filamenteuses en dernier ressort (Le Louarn *in* Keith et Allardi, 2001). Elle ingère en même temps des organismes vivants parmi ces plantes (mollusques, larves d'insectes...) (Bruslé et Quignard, 2001).

Thermophile, elle se reproduit dans les cours d'eau rapides (1 à 1,7 m/s) et ses œufs sont pélagiques. La reproduction naturelle de cette espèce n'a jamais été signalée en France (Le Louarn *in* Keith et Allardi, 2001 ; Bruslé et Quignard, 2001). De plus, les pisciculteurs ont mis sur le marché des individus « bricolés » génétiquement (triploïdes stériles) qui excluent toute reproduction naturelle (Bruslé et Quignard, 2001 ; Dumas, 2002).

Par mesure de précaution, le législateur (loi pêche de 1984) interdit l'introduction de cette espèce dans les eaux libres en France. En revanche, elle n'est pas classée nuisible et peut être achetée, transportée et introduite dans les eaux closes (étangs privés sans évacuation permanente vers le réseau).

Son efficacité pour venir à bout des herbiers aquatiques les plus envahissants et sa combativité en ont



Amour blanc

rapidement fait la mascotte des pêcheurs spécialisés dans la pêche à la carpe.

La pêche moderne de la carpe, originaire d'Angleterre, est apparue vers les années 1980 en France et attire un nombre de pratiquants toujours croissant. Cette nouvelle façon de concevoir la pêche se dit plus « écologique » que la pêche à la ligne classique car les « carpistes » relâchent le poisson qu'ils attrapent (pêche appelée *no-kill*) (Barthélémy, 1999 ; Dumas, 2002). Elle n'a cependant pas pu obtenir de label particulier du ministère de l'Environnement qui ne reconnaît que 3 types de pêcheurs (prédateurs) : les amateurs à la ligne et les pêcheurs aux engins amateurs ou professionnels (Perrin, comm. pers.). Afin de pouvoir (re-)pêcher les gros poissons (la pêche à la carpe privilégie la recherche du plus gros trophée) dans de bonnes conditions, il est nécessaire que les herbiers soient réduits au minimum car ils constituent une gêne (accrochage et casse des lignes). L'Amour blanc, « défricheur naturel », vient lui aussi conforter cette idée de respect du milieu naturel et des espèces induite par la pratique du *no-kill*. En effet, il semble plus naturel que les herbiers soient consommés par des poissons plutôt que détruits par des herbicides (même ceux soi-disant « biodégradables » selon l'ACTA...) ou par faucardage. Dans certaines

piscicultures extensives d'étangs, le désherbage, autrefois assuré par vidange régulière des étangs et assec, s'espace ainsi de plus en plus grâce à l'action des amours blancs.

Le naturaliste devrait donc, en toute logique, se réjouir de cette nouvelle pratique de pêche et de l'arrivée d'un « désherbant » écologique... Mais voilà, dans la nature, tout est affaire d'équilibre et, malheureusement, la bonne volonté des pêcheurs se heurte au fonctionnement autarcique de l'écosystème étang.

Les « carpistes » introduisent dans les étangs et, même, dans des ballastières phréatiques des amours blancs de petite taille sans avoir aucune idée du potentiel alimentaire du biotope ni de la densité de poissons à l'hectare qu'il serait opportun d'introduire. Certains pisciculteurs, motivés par la vente d'un maximum d'individus, avancent des chiffres complètement fantaisistes...

Or l'Amour blanc ne se nourrit que quand la température de l'eau est suffisamment élevée (20°C et plus) et cesse de s'alimenter pendant la période d'hivernage (Bruslé et Quignard, 2001). Les individus introduits sont en général de faible taille (moins de 2 kg) et le milieu récepteur possède alors le maximum d'herbiers aquatiques. Durant les premiers mois, voire les premières années suivant la taille de l'étang, le broutage des jeunes pousses par les amours blancs suffira juste à limiter l'expansion des herbiers. Puis, rapidement, les herbiers vont commencer à diminuer pour enfin disparaître totalement. Cette chute brutale est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les amours blancs grossissent en moyenne de 1 à 2 kg par an et il faut environ 50 kg de matière végétale pour produire 1 kg d'Amour blanc (Hristic, 1976 in Bruslé et Quignard, 2001). Ils pourront atteindre la taille respectable de 150 cm pour 35 kg (Bruslé et Quignard, 2001). Or l'on sait qu'à partir du seuil de 250 kg d'Amour à l'hectare, la régression est inévitable (De Nie, 1987). Le deuxième facteur de la chute brutale des herbiers est lié aux autres herbivores - souvent « exotiques » eux aussi, comme le Ragondin (*Myocastor coypus*) et le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) - qui se concentrent eux aussi sur la nourriture qui tend à diminuer (Thienpont, 2002)... Le troisième état, un peu plus long à se mettre en place, est encore plus radical : la consommation d'une quantité considérable de macrophytes et l'éradication de la végétation aquatique altèrent les habitats aquatiques par un accroissement de la turbidité de l'eau associée à une diminution de la concentration en oxygène (Bain, 1993 in Bruslé et Quignard, 2001). En effet, les poissons « blancs » (Carpe commune et Carpe cuir, Gardon, Rotengle, etc.) qui se nourrissent habituellement des graines et des invertébrés qu'ils trouvent dans les herbiers sont contraints soit de filtrer le plancton animal soit de fouiller en permanence la vase du fond de l'étang pour s'alimenter. Ils entraînent ainsi, par bioturbation, énormément de matières en suspension dans l'eau. Laquelle devient complètement trouble (prenant quasiment la couleur de la vase sur certains étangs) et la

lumière du soleil n'atteint plus le fond de l'étang. Cette augmentation spectaculaire de la turbidité de l'eau gêne la photosynthèse et entraîne à terme la disparition totale des plantes aquatiques... au profit des algues filamenteuses inconsommables par les poissons.

Certes, les pêcheurs n'accrochent plus leurs lignes sur les herbiers et les poissons mordent particulièrement bien à l'hameçon car ils manquent de nourriture naturelle. Dans ce milieu glauque, ils sont particulièrement réceptifs à l'amorçage que les carpistes jettent en quantités considérables sous forme d'aliments hautement énergétiques, colorés et parfumés. Ils contribuent ainsi à accentuer l'eutrophisation du milieu. Notons au passage que la carpe chinoise n'est pas très attirée par ces mixtures et reste rarement capturée.

Bien évidemment, l'empoisonnement permanent permet de combler le déficit de reproduction naturelle et la mortalité qu'entraînent les néfastes manipulations des poissons blessés et relâchés. Ainsi, le



pêcheur sportif, féru de technologie (chaque équipement de carpiste coûte 2 à 3 000 €), voulant être « écolo » (Barthélémy, 1999) se comporte, malgré lui, comme un destructeur d'étangs particulièrement redoutable. Sait-il que les herbiers aquatiques jouent un rôle écologique majeur pour de nombreuses espèces animales ? Ils sont le lieu d'alimentation et de reproduction de centaines d'invertébrés et de nombreux amphibiens, poissons, oiseaux. L'introduction excessive des amours blancs entraîne une perte des habitats refuges, des zones d'alimentation et des aires de reproduction des espèces phytophiles, d'où des effets négatifs vis-à-vis des poissons et des oiseaux aquatiques (Bain, 1993 in Bruslé et Quignard, 2001). La destruction des frayères des autres

poissons par l'Amour blanc est signalée par plusieurs auteurs (Le Louarn, in Keith et Allardi, 2001 ; Hristic, 1976 in Bruslé et Quignard, 2001).

Le cortège floristique de ces herbiers abrite souvent des espèces rares dont certaines sont protégées localement, voire visées par la directive européenne Habitats Faune et Flore (Quesada, 2002a).

D'autres dérives de la pêche à la carpe, comme le maintien du niveau d'eau maximum de l'étang, sont malheureusement à souligner. Certes, en augmentant la taille du bocal, on augmente la taille des poissons trophées mais on limite la roselière et on empêche également le marnage qui oxygène les vasières et qui est bénéfique à tout le cortège floristique et faunistique des grèves (Quesada, 2002b).

La pêche de nuit à la carpe est autorisée sur quelques plans d'eau soumis à la loi Pêche et sur de nombreuses eaux closes. Celle-ci entraîne des problèmes de gestion des plans d'eau (contrôle des prises quasi-impossible, abandons de tas de déchets, etc.) et facilite la casse des lignes de pêche car les pêcheurs accrochent plus fréquemment. Ces lignes de pêche (notamment les « tresses ») sont quasiment imputrescibles et forment sous l'eau de véritables pièges pour de nombreux animaux (oiseaux, Tortue cistude, poissons, etc.) (Dumas, 2002).

Sur la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu, un étang de 0,8 ha qui ne possédait plus aucune végétation aquatique a été entièrement vidangé en fin d'été 2002 afin d'ôter les amours blancs et les carpes qui s'y trouvaient. Au printemps 2003, il était entièrement colonisé par les algues *Charas* (source importante de

nourriture pour les canards) et plusieurs espèces de plantes aquatiques faisaient leur apparition (*Oenante aquatica*, *Potamogeton gramineus*, *Najas marina*, *Ranunculus trichophyllus*...). Deux nichées de Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) et une nichée de Fuligule milouin (*Aythya ferina*) ont été repérées ce printemps sur cet étang habituellement déserté par les anatidés. Preuve que le phénomène de disparition des herbiers n'est pas irréversible et qu'avec une gestion appropriée des étangs, il est possible de retrouver rapidement un cortège écologique diversifié.

Sur le grand étang de la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu (plus de 30 ha), la baisse du niveau d'eau a déjà permis de retrouver un cortège floristique de grève très intéressant (*Rumex maritimus*, *Carex bohemica*, *Bolboschoenus maritimus*, *Juncus articulatus*, *Cyperus fuscus*, etc.) qui avait complètement disparu. La pêche à la ligne est autorisée entre septembre et février sur des postes de pêche fixes. La gestion de la pêche est assurée par la fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère. Il est fortement recommandé aux « carpistes » d'ôter les poissons exogènes (Amour blanc et Silure). De plus, l'association Lo Parvi, gestionnaire de la réserve, effectue la pêche de régulation des amours blancs à l'aide de filets. Celle-ci devra se poursuivre sur plusieurs années afin de ramener la population à un niveau acceptable. En somme, il faut un peu moins d'Amour que d'ordinaire pour voir renaître les herbiers aquatiques et roselières qui sont l'écrin vert de nos étangs ■

Raphaël Quesada est président de l'Association nature Nord Isère Lo Parvi.

Je tiens à remercier Guillaume Delcourt, Cécile Dubois, Jean-François Perrin et Stéphanie Thienpont, pour leurs informations et leurs relectures critiques de cet article.

Bibliographie

- ARRIGNON J., 1991. *Aménagement piscicole des eaux douces*. Tec ; et Doc, Lavoisier, 589 p.
- BARTHÉLÉMY C., 1999. Le Rhône, masculin, populaire et « lieu de nature » ? *Le Monde alpin et rhodanien*, 1^{er}- 3^e trimestre 1999. Le Rhône. Un fleuve et des hommes, 141-158.
- BRUSLÉ J., QUIGNARD J.P., 2001. *Biologie des poissons d'eau douce européens*. Tec. et Doc., Lavoisier, Paris, 625 p.
- CHIMITS P., 1958. Les carpes chinoises. *Bulletin français de pisciculture*, 188, 84-91.
- DE NIE H.W., 1987. *The decrease in aquatic vegetation in Europe and its consequences for fish populations*. EIFAC-CECPI occasional paper n°19, 52 p.
- DUMAS B., 2002. *Impact de la pêche sur la Cistude d'Europe (Emys orbicularis L.)*. Rapport de stage de maîtrise, université Paul-Sabatier, Toulouse, np
- KEITH P., ALLARDI J. (coord.), 2001. *Atlas des poissons d'eau douce de France*. Patrimoines naturels, 47, MNHN, Paris, 387 p.
- MUUS B.J., DAHLSTRÖM P., 1991. *Guide des poissons d'eau douce et pêche*. Delachaux et Niestlé, Paris, 242 p.
- QUESADA R., 2002a. *Plan d'actions pour les étangs, lacs et autres plans d'eau de l'Isle Crémieu phase 1 : inventaire - atlas communal - propositions d'actions*. Lo Parvi, Saint-Chef, np.
- QUESADA R., 2002b. *Plan de gestion de la réserve naturelle volontaire des étangs de Mépieu*. Lo Parvi, np.
- THIENPONT S., 2002. *Bilan des espèces introduites présentes sur une réserve naturelle volontaire : les étangs de Mépieu*. Propositions de gestion. Lo Parvi, Saint-Chef, np.